

Département du Morbihan
Commune du HEZO
56450

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt, le huit décembre, à dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune du Hézo, dûment convoqué en date du 4 décembre 2020, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Guy DERBOIS, Maire.

Nombre de Conseillers Municipaux : 14

Présents : 10

Votants : 14

Présents :

Guy DERBOIS, Laëtitia ROUAULT, Jean-François NEDELEC, Claude MAMOU, Nicolas DESCHAMPS, Fabien PLAUD, Pascale MEYER, Ehouarn DE BONVILLER, Benoît ARTAULT, Marie BOURGAIN.

Absents excusés :

Elsa MILVOY, Gaëlle PALMADE, Isabelle COMTE, Philippe MAES.

Pouvoirs :

Elsa MILVOY a donné pouvoir à Nicolas DESCHAMPS, Gaëlle PALMADE a donné pouvoir à Pascale MEYER, Isabelle COMTE a donné pouvoir à Jean-François NEDELEC, Philippe MAES a donné pouvoir à Benoît ARTAULT.

Secrétaire de séance : Marie BOURGAIN

N°40/2020 – Désignation des attributaires du marché des assurances pour les besoins de la commune

La Commune du HEZO,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L2121-22,

Considérant que le précédent marché des assurances arrive à échéance au 31 décembre 2020,

Considérant qu'un marché public a été lancé en date du 24 octobre dernier selon une procédure adaptée pour le renouvellement du marché des assurances pour les besoins de la commune,

Considérant l'analyse des 6 offres déposées et l'avis favorable de la Commission d'Appel d'Offres en date du 4 décembre 2020 proposant les attributaires comme suit :

Lots	Désignation	Entreprise	Montant annuel de l'offre en € TTC
1	Dommages aux biens	Groupama Loire Bretagne 35000 RENNES	1 366,80
2	Véhicules à moteur et risques annexes	Groupama Loire Bretagne 35000 RENNES	1 263,03
3	Protection juridique	Groupama Loire Bretagne 35000 RENNES	1 014,57
4	Responsabilité civile et risques annexes	SMACL 79000 NIORT	900,34
5	Protection fonctionnelle	SMACL 79000 NIORT	63,82
6	Prestations statutaires	Groupama Loire Bretagne 35000 RENNES	6 943,81

Après en en avoir délibéré,

Envoyé en préfecture le 09/12/2020

Reçu en préfecture le 09/12/2020

Affiché le

ID : 056-215600842-20201208-CM2020_40-DE

Le conseil municipal décide à l'unanimité par un vote à main levée, par 14 voix pour :

- D'approuver l'attribution du marché des assurances pour une durée de 4 ans comme présenté ci-dessus.
- D'autoriser le Maire à signer tout document relatif à ce dossier.

Pour extrait certifié conforme,
Le Maire,
Guy DERBOIS